



## Dépôt de plainte pour diffamation et instance de divorce

-----  
Par Visiteur

Je suis en instance de divorce, ma femme me trompe et elle a demandé le divorce, parce que je l'ai appris et maintenant j'apprends qu'elle va dire qu'elle divorce parce que j'ai une copine(ce qui est fort)est-ce que je peux porter plainte pour diffamation, merci de me répondre.  
salutations

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

Je suis en instance de divorce, ma femme me trompe et elle a demandé le divorce, parce que je l'ai appris et maintenant j'apprends qu'elle va dire qu'elle divorce parce que j'ai une copine(ce qui est fort)est-ce que je peux porter plainte pour diffamation,

Pourquoi faire valoir le fait que vous avez une copine? Est-ce d'ailleurs vrai? Compte t-elle demander le divorce pour faute?

Très cordialement.

-----  
Par Visiteur

Je n'ai pas de copine, ma femme propage cela , je veux porter plainte pour accusations mensongères est ce que j'ai le droit? c'est elle qui a un amant qu'elle nie bien sûr, c'est elle qui a demandé le divorce parce que j'ai appris qu'elle me trompait

-----  
Par Visiteur

Ce n'est pas elle qui demande le divorce pour faute, c'est moi comme elle a un amant, mais elle retourne la situation en divulguant que c'est moi qui a une maîtresse, elle a 70 ans moi 72 nous sommes mariés depuis 49 ans elle a demandé à son avocat la jouissance d'une des deux maisons, elle m'envoyait vivre dans l'appartement du midi (assez loin pour que je vois plus ce qu'elle fait et vendre la 2ème maison pour avoir l'argent pour dépenser avec lui, elle m'a fait un chantage avec l'anévrisme qu'elle a sur l'artère pulmonaire qu'il pouvait éclater lors de nos rapports sexuels pour préserver sa vie je lui est dit que je ne la solliciterais plus, depuis 5 ans je me passe de rapports alors que je l'aime elle s'en fichait elle a un imam musulman islamique comme amant je peux peut être demander une indemnité pour préjudice morale?c'est pour cette raison que je demande aussi si je peux porter plainte pour calomnies mensongères

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

je n'ai pas de copine, ma femme propage cela , je veux porter plainte pour accusations mensongères est ce que j'ai le droit? c'est elle qui a un amant qu'elle nie bien sûr, c'est elle qui a demandé le divorce parce que j'ai appris qu'elle me trompait

Vous pouvez porter plainte au pénal pour diffamation mais très honnêtement, l'action n'en vaut guère la chandelle.

Mieux vaut à mon sens ce concentrer sur le divorce pour faute en lui même: Si votre femme ne parvient pas à

démontrer que vous avez fauté par adultère pendant le mariage, mais vous vous parvenez à le démontrer, alors vous obtiendrez très certainement le divorce pour faute, avec versement des dommages et intérêts qui correspondent en partie au préjudice moral que vous invoquez.

Vous avez tout à fait la possibilité juridiquement de contester l'allégation de votre épouse dans le cadre de ce divorce d'où le peu d'intérêt à déposer, en sus, une plainte pénale en diffamation.

Très cordialement.

-----  
Par Visiteur

Je voudrais savoir si c'est possible de ne pas accepter de vendre les deux maisons et l'appartement du sud, elle attend l'argent pour aller vivre à Reims pas loin de son amant?  
on m'a dit que des écoutes téléphoniques enregistrées sur dictaphone (une seule voix malheureusement)notifiées par un huissier pouvaient servir comme preuves pour fautes, est-ce possible?

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

Je voudrais savoir si c'est possible de ne pas accepter de vendre les deux maisons et l'appartement du sud, elle attend l'argent pour aller vivre à Reims pas loin de son amant?

Dans la mesure où vous n'êtes pas encore divorcé et que les maisons appartiennent à la communauté, alors vous êtes tout à fait en droit de vous y opposer.

on m'a dit que des écoutes téléphoniques enregistrées sur dictaphone (une seule voix malheureusement)notifiées par un huissier pouvaient servir comme preuves pour fautes, est-ce possible?

Oui, c'est en principe tout à fait recevable.

Très cordialement.

-----  
Par Visiteur

Les écoutes téléphoniques étaient à l'insu de mon épouse, (je n'allais quand pas lui dire de parler à son amant et que j'allais l'enregistrer)un huissier m'a dit que ce n'était plus valable.  
je ne comprend pas

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

Dans ce cas là effectivement, il y a atteinte au principe de loyauté de la preuve, faute pour votre femme d'avoir été tenue au courant.

Très cordialement.

-----  
Par Visiteur

Est-ce qu'un détective privé a plus de droit? comment si prendre pour un constat d'adultère, il faut prévenir l'avocat ou simplement appeler la police ou la gendarmerie?

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

est-ce qu'un détective privé a plus de droit?

Non, un détective privé n'a pas plus de droit, mais il peut tout de même vous aider à rassembler les preuves que vous recherchez.

Le constat d'adultère est un constat dressé exclusivement par un huissier de justice.

Très cordialement.

-----  
Par Visiteur

Pour les écoutes enregistrées sur dictaphone je peux mentir dire qu'elle était au courant "pourquoi mettait telle le son de la télé au maximum ainsi que le son de la radio" afin que je n'entendes pas la sonnerie de son portable aussitôt elle allait dans la véranda pour lui parler, pourquoi tout ce vacarme, on entend aussi les voix émisent par les journalistes de toutes les façons lors du jugement j'en parlerais au juge je risque quoi la prison? même avec les preuves sous le nez elle niera, j'ai trouvé des photos d'elle nue faites à l'aide d'un Polaroid la veille en revenant d'une expertise avec son médecin un ami il venait avec son épouse déjeuner à la maison on allait chez lui elle me dit Hubert ne sait pas prendre de photos je lui demande pourquoi elle me répond il m'a pris je suis méconnaissable, je lui dit aussi il aurait pu prendre ses enfants c'est comme ça elle va mettre un sachet à légumes dans la poubelle à l'extérieur, le lendemain je vais dans la poubelle chercher le sachet c'était soit disant ces tamps il y avait trois photos d'elle nue allongait sur un lit les genoux remontés et écartés c'est vrai elle était méconnaissable à part sa montre au poignée et ces mollets en fuseau comme son père, je lui demande ce que c'est c'est une cliente Hubert j'ai trouvé cela tellement dégueulasse que je lui ai pris, j'ai demandé le divorce elle a avalé des cachets pour simuler un empoisonnement, lorsqu'elle avait 18 ans elle avait fait la même chose parce qu'elle était malheureuse chez ces parents c'est une habituée du poisson l'an dernier elle a porté plainte contre moi pour tentative d'empoisonnement j'ai été interrogé pendant deux heures à la gendarmerie et le rapport envoyé au procureur, le dossier n'a pas donné de suite; le procureur c'est bien rendu compte qu'elle avait menti

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

pourquoi mettait telle le son de la télé au maximum ainsi que le son de la radio" afin que je n'entendes pas la sonnerie de son portable aussitôt elle allait dans la véranda pour lui parler, pourquoi tout ce vacarme, on entend aussi les voix émisent par les journalistes de toutes les façons lors du jugement j'en parlerais au juge je risque quoi la prison?

Vous pouvez toujours en parler au juge mais il n'a pas le droit de le prendre en compte dans son jugement.

En tout état de cause, il appartient à votre avocat de monter votre dossier; c'est donc avec ce dernier que vous devriez monter votre stratégie.

Très cordialement.

-----  
Par Visiteur

Pour l'huissier d'accord mais actuellement je suis ma femme pour essayer de voir où ils peuvent se rencontrer, parce qu'il est docteur en égyptologie à l'IUTL, il organise des conférences, des ateliers sur l'égypte elle y assiste, je ne vois pas comment je peux prendre un RDV avec l'huissier pour les surprendre sans connaître le lieu l'heure, il ne peut-être à ma disposition 24h/24 à part la gendarmerie ou la police municipale, je me suis adressé à un détective privé, j'ai payé 1700€, je lui ai fourni tous les éléments pour réussir parce que ma femme m'avait repéré .

La première fois qu'il l'a suivie, elle s'est arrêtée en voiture devant la gendarmerie il a eu peur il s'est sauvé (c'était un ancien gendarme?) une autre fois il est venu devant chez moi ne voyant pas la voiture de ma femme il a attendu 3 heures (ce qui m'intéressait c'était de connaître le lieu de rencontre et non l'heure de sa rentrée chez moi, 3 autres fois il y avait des conférences le samedi je lui ai donné le lieu les heures de début de la fin mais ces jours là il n'était pas disponible pour moi il était à Paris et les autres fois à Dijon) la veille du jugement je lui demande de la suivre à la sortie du tribunal le 11/02 il neigeait (il me dit vous croyez qu'elle va aller le voir par ce temps je lui dit qu'elle lui a demandé pour se voir elle aurait besoin de lui), le soir je l'appelle pour connaître le résultat, il l'avait perdu à un feu rouge il a foncé à l'entrée de l'autoroute pour la voir (il voulait plutôt rentrer chez lui) s'il me l'avait dit je venais de la croiser en bas de Laon j'aurais pu lui signaler j'étais confiant je pensais qu'il était derrière elle, surtout que je ne lui ai jamais parlé qu'elle prenait l'autoroute il m'a répondu que j'aurais dû lui donner son itinéraire à quoi il a servi? alors maintenant je l'épie de nouveau.

je crois qu'il a gagné son argent en restant assis derrière son bureau.  
salutations

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

La première fois qu'il la suivi, elle s'est arrêtée en voiture devant la gendarmerie il a eu peur il s'est sauvé(c'était un ancien gendarme?)une autre fois il est venu devant chez moi ne voyant pas la voiture de ma femme il a attendu 3 heures(ce qui m'intéressait c'était de connaître le lieu de rencontre et non l'heure de sa rentrée chez moi, 3 autres fois il y avait des conférences le samedi je lui ai donné le lieu les heures de début de la fin mais ces jours là il n'était pas disponible pour moi il était à Paris et les autres fois à Dijon) la veille du jugement je lui demande de la suivre à la sortie du tribunal le 11/02 il neigeait(il me dit vous croyez qu'elle va aller le voir par ce temps je lui dit qu'elle lui a demandé pour se voir elle aurait besoin de lui), le soir je l'appelle pour connaître le résultat, il l'avait perdu à un feu rouge il a foncé à l'entrée de l'autoroute pour la voir(il voulait plutôt rentrer chez lui)s'il me l'avait dit je venais de la croiser en bas de Laon j'aurais pu lui signaler j'étais confiant je pensais qu'il était derrière elle, surtout que je ne lui ai jamais parlé qu'elle prenait l'autoroute il m'a répondu que j'aurais dû lui donner son itinéraire à quoi il a servi? alors maintenant je l'épie de nouveau.

je crois qu'il a gagné son argent en restant assis derrière son bureau.  
salutations

Je peux pas faire grand chose sur ce point. Il y a de mauvais détectives privés comme il y en a d'excellent. Cela étant, je trouve le tarif très peu élevé par rapport au tarif moyen d'un bon détective.

Très cordialement.

-----  
Par Visiteur

Oui je sais que 1700? c'est peu mais voyant le peu de résultats et la mauvaise volonté de travailler j'ai fait arrêter ses interventions.

Je voudrais savoir lors de la réconciliation le juge nous a reçu séparément et ensuite avec nos avocats, lors de la prochaine audience pour le divorce est-ce que le juge nous reçoit à nouveau séparément pour connaître nos intentions?

-----  
Par Visiteur

Cher monsieur,

Je voudrais savoir lors de la réconciliation le juge nous a reçu séparément et ensuite avec nos avocats, lors de la prochaine audience pour le divorce est-ce que le juge nous reçoit à nouveau séparément pour connaître nos intentions?

En principe non dès lors que l'ordonnance de non conciliation a été rendue, et à moins que vous n'en formuliez la demande expresse devant le juge.

Très cordialement.